



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

La majorité des personnes victimes de l'incendie de leur immeuble, Seyon 27, ont retrouvé un appartement. Aux autres, la Ville prolongera son soutien pour un temps

La Ville n'a abandonné personne

Dix des quatorze anciens locataires de l'immeuble sis Seyon 27, détruit à la suite d'un incendie le 8 juin dernier, ont retrouvé un appartement. Pour les autres, la Ville de Neuchâtel s'est engagée à poursuivre son soutien, un mois encore, mais hors de l'abri PCi de la Rosière, qui fermera ses portes aujourd'hui même. Le président de la Ville, Olivier Arni, en a informé officiellement ce jour les personnes concernées et s'est plu à relever que, conformément à ce qu'elles avaient promis, les Autorités de la Ville n'avaient abandonné personne.

C'est naturellement un sentiment de joie, mais aussi de gratitude qu'ont témoigné envers la Ville les personnes hébergées depuis le 8 juin dernier à l'abri de la PCi de la Rosière. Après avoir tout perdu à la suite de l'incendie qui a détruit l'immeuble qu'elles habitaient, Seyon 27, la majorité d'entre elles ont trouvé un nouvel appartement.

Collaboration fructueuse

Cette issue heureuse a été possible grâce, en premier lieu, aux personnes elles-mêmes, qui ont fait preuve de courage. Mais grâce aussi aux services de la Ville, et en particulier à la gérance des bâtiments, qui les a activement soutenues dans leurs démarches. Des gérances privées ont également apporté leur concours, qui a été le bienvenu quand on sait que la pénurie sévit sur le Littoral. Le Service d'aide sociale, plus spécifiquement, s'est chargé, lui, d'apporter une aide matérielle, ainsi de la nourriture et des vêtements.

Des 14 personnes accueillies à l'abri de la Rosière, dix ont donc trouvé à se reloger. Pour les quatre autres personnes, la Ville s'est engagée à poursuivre son soutien dans une solution d'hébergement intermédiaire (chambre d'hôtel), durant un mois encore, soit jusqu'à fin juillet. Cela signifie que l'abri PCi fermera ses portes.

Promesses tenues

Le président du Conseil communal Olivier Arni a rappelé la promesse faite par les Autorités à l'endroit de ces personnes de ne pas les abandonner. Il s'est également réjoui de l'efficacité des démarches entreprises puisqu'à ce jour, la majorité des

victimes de l'incendie ont trouvé un nouveau toit et pourront ainsi donner un nouveau départ à leur existence. Il a enfin promis un soutien à celles qui sont toujours sans solution. Mais un soutien limité dans le temps. Il reviendra ensuite aux instances ad hoc, le cas échéant, de prendre le relais.

Neuchâtel, le 2 juillet 2013

Conseil communal

Renseignements complémentaires:

**Olivier Arni, président du Conseil communal,
☎ 032 717 76 01**